



Centenaire Monet en 2026 : un nouveau rendez-vous pour la Destination impressionniste

Forts de la dynamique autour du Contrat de Destination Impressionnisme, couronnée de résultats positifs en 2024, les acteurs de ce collectif se projettent désormais sur les perspectives pour 2026.

Cette année sera marquée par le centenaire de la mort de Claude Monet ; l'artiste s'est en effet éteint le 5 décembre 1926 à Giverny. Peintre majeur du mouvement impressionniste, détenteur d'une notoriété internationale, Claude Monet est aussi emblématique pour la Destination, tant il a arpentré ses territoires en quête de paysages, de scènes modernes ou bucoliques.

Une ambition forte réunit donc les acteurs pour faire ensemble "événement" autour de cette figure-clé mais également pour stimuler la fréquentation des lieux de visite impressionnistes en Ile-de-France et en Normandie durant l'année 2026.

Un programme événementiel riche et prometteur se profile d'ores et déjà en 2026 avec des expositions, des événements et des projets de valorisation des lieux où l'artiste a peint ou vécu. Pour accompagner et amplifier cette dynamique, le Contrat de Destination va lancer une réflexion collective sur un plan d'actions "Monet 2026". L'objectif ? Créer des dynamiques territoriales, impulser de nouveaux projets et valoriser la Destination par des actions B to B ou B to C.

Un groupe de travail, ouvert à tous ceux qui souhaitent se mobiliser pour contribuer à cette dynamique est créé. Les inscriptions s'effectuent en renseignant ce formulaire.

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétriser l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.